

Le paradoxe et ses usages

Textes réunis et présentés
par Zsuzsa Simonffy

TINTA KÖNYVKIADÓ, BUDAPEST
&
ÉDITIONS LAMBERT-LUCAS, LIMOGES

SEGÉDKÖNYVEK A NYELVÉSZET TANULMÁNYOZÁSÁHOZ

Sorozatszerkesztő
Directeur de la collection
Kiss Gábor

Szerkesztette
Maquette et mise en pages
Simonffy Zsuzsa

Tudományos lektor
Relecture scientifique du manuscrit
Tarnay László

Anyanyelvi és tudományos lektor
Relecture linguistique et scientifique du manuscrit
Anne Ducrey

Felelős kiadó
A TINTA könyvkiadó igazgatója
Nyomdai munkálatok AKAPRINT Kft.
Felelős vezető
Freier László

En coédition avec
les Éditions Lambert-Lucas, Limoges (France)

Cet ouvrage a bénéficié, dans le cadre du projet Allia, du soutien de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris), du Council of American Overseas Research Centers (Washington, D.C.) et de la Andrew W. Mellon Foundation (New York).

Publication of this book has been made possible by a grant for the project Allia from the Foundation Maison des Sciences de l'Homme (Paris), The Council of American Overseas Research Centers (Washington, D.C.) and The Andrew W. Mellon Foundation (New York).



SOMMAIRE

Avant-propos	11
par Zsuzsa SIMONFFY	

CONFÉRENCE INAUGURALE

Le paradoxe dans la linguistique argumentative	15
par Oswald DUCROT	

PREMIÈRE PARTIE

LE PARADOXE À L'HORIZON DE LA LANGUE ET DU DISCOURS

1. Une conception non paradoxale de la métaphore, s'appuyant sur une conception non métaphorique du paradoxe	27
par Pierre-Yves RACCAH	
2. Les paradoxes comme outils sémantiques	45
par Erzsébet CHMELIK	
3. Faux paradoxes, vrais topoï	57
par Zsófia VÁRKONYI	
4. Verbe de mouvement, adverbe et proverbe	63
par Zsuzsa SIMONFFY	
5. Le paradoxal et le naturel dans le discours : quelques emplois du MD <i>naturellement</i>	79
par Elena VLADIMIRSKA	
6. Connecteurs et paradoxes : deux types de concession argumentative	85
par István CSŰRY	
7. L'empreinte du paradoxe dans la parole publique sur l'identité	105
par Danielle FORGET	
8. L'énoncé paradoxal et son parcours interprétatif : une ambivalence bien balancée	123
par Ronald LANDHEER	

DEUXIÈME PARTIE
LE PARADOXE À L'HORIZON DES ÉVÉNEMENTS,
DE L'IMAGE ET DU RÉCIT

9. Le paradoxe des rapports entre Byzance et la Bulgarie au Haut Moyen-Âge	137
par Albená MILANOVA	
10. Quelques paradoxes de l'Ancien Régime français	151
par Thierry RENTET	
11. L'expression de la subjectivité dans la littérature. Le paradoxe du changement	171
par Dalia SATKAUSKYTĖ	
12. Le paradoxe et ses images dans la poésie mystique à l'âge baroque	185
par Katalin SZUHAJ	
13. Ionesco, homme de paradoxe	203
par Judit LUKOVSKI	
14. Le paradoxe de la métalepse	215
par István MISKOLCZI	
15. Doxes et paradoxes du design contemporain : entre le normal et le supernormal	223
par Lada HUBATOVA-VACKOVA	
Les auteurs	229

PREMIÈRE PARTIE

LE PARADOXE
À L'HORIZON DE LA LANGUE ET DU DISCOURS

UNE CONCEPTION NON PARADOXALE DE LA MÉTAPHORE, S'APPUYANT SUR UNE CONCEPTION NON MÉTAPHORIQUE DU PARADOXE

par Pierre-Yves Raccah
CNRS

INTRODUCTION

Dans ce chapitre, trois objectifs sont visés, qui pourraient non seulement apparaître comme peu acceptables, mais aussi sembler déconnectés. J'aurai donc en fait quatre objectifs, puisqu'il me faudra ajouter aux trois premiers, celui de montrer qu'ils sont liés. Ainsi, je me propose de

1. défendre et illustrer l'idée selon laquelle la présence d'un paradoxe dans un raisonnement indique un *aplatissement dimensionnel*, c'est-à-dire la non prise en compte d'une différence conceptuelle essentielle, dans l'une des étapes du raisonnement ;
2. montrer que la conception habituelle de la notion de métaphore engendre un paradoxe : on en tirera qu'elle repose sur des confusions ;
3. envisager une manière de concevoir la notion de métaphore, qui évite ce paradoxe en prenant au sérieux les distinctions oubliées dans la conception classique : on en tirera qu'il n'y a pas de concept linguistique de métaphore ;
4. présenter des outils théoriques permettant d'intégrer cette conception de la métaphore dans une sémantique descriptive suffisamment rigoureuse pour éviter les *aplatissements dimensionnels* : on en tirera que les trois objectifs précédents sont intimement liés.

Pour les besoins de ma discussion, je serai amené à prendre en compte les différences essentielles entre ce que j'appellerai *langages* formels (utilisés à propos de situations dans lesquelles seule la vérité de ce qui est dit est prise en compte – situations que j'appelle parfois *situations formelles*), et *langues natu-*

relles (utilisées dans les discours ordinaires, dans lesquels les locuteurs expriment une prise en charge subjective de leur propos)¹.

1. PARADOXE ET VÉRITÉ

Dans cette section, je pars d'un ensemble de définitions relativement simples de la notion de paradoxe, définitions dont certaines sont généralement acceptées. Je montre qu'aucune de ces définitions ne tient compte de la différence entre énoncé et phrase : nous verrons que, si dans les situations des exemples formels de logique, cet amalgame n'a pas d'effet négatif significatif (les énoncés, dans ces situations formelles, sont présentés comme pris en charge par tous les locuteurs), il en va tout autrement pour ce qui concerne l'utilisation de la notion de paradoxe dans des domaines non analytiques, à propos desquels les énoncés manifestent leur propre prise en charge par un locuteur. Le transfert du concept logique de paradoxe dans des situations non strictement logiques apparaît donc comme une métaphore...

Après avoir rappelé le rôle du concept général de situation dans la distinction entre phrase et énoncé, je montre que trois concepts de situation distincts interviennent dans la caractérisation de celui d'énoncé. Je propose une nouvelle définition du concept de paradoxe, certes un peu plus complexe que les premières, mais qui évite les défauts de ces définitions métaphoriques et permet de rendre compte de l'effet de 'paradoxicalité' des énoncés paradoxaux, aussi bien dans des domaines proches de la logique que dans les domaines non strictement formels.

1.1 DÉFINITIONS NON TECHNIQUES

De nombreux documents parlent de paradoxes, et quelques-uns d'entre eux proposent des définitions de cette notion ; on trouve ainsi, dans une encyclopédie en ligne bien connue des étudiants² les huit définitions suivantes :

Le paradoxe [...] est une proposition qui (1) contient ou (2) semble contenir (a) une contradiction logique, ou (b) un raisonnement qui, bien que sans faille apparente, aboutit à (i) une absurdité, ou encore, (ii) une situation qui contredit l'intuition commune.

Ces huit définitions [de (1)(a)(i) à (2)(b)(ii)], exprimées en une seule phrase, ne recouvrent pas le concept technique linguistique d'*énoncé para-doxal* (Bruxelles *et alii* 1995)³, utilisé dans le cadre théorique de l'argumentation dans la langue (Ducrot 1980) ou dans celui de la Sémantique des points de vue (Raccah 2002)⁴. Certaines d'entre elles, en revanche, recouvrent le concept plus restreint, utilisé notamment en logique, qui est celui dont je m'occuperai dans ce chapitre, puisque je m'intéresserai ici au *méta-langage* du linguiste, et non pas aux productions verbales qui constituent les objets d'observation des linguistes.

1. Voir Raccah (1998) pour une description détaillée de cette distinction et de ses conséquences sur la sémantique des langues.

2. Wikipedia : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Paradoxe> (c'est moi qui numérote).

3. On trouvera aussi dans Chmelik 2007 des développements sur ce concept.

4. Voir aussi section 3 ci-dessous.

1.2 DÉFINITIONS TECHNIQUES SIMPLIFIÉES

Pour fixer les idées, je partirai d'une définition technique simple de la notion d'*énoncé paradoxal*, valable pour les énoncés formels, et dont je tirerai une définition du concept logique de *paradoxe*. Je montrerai ensuite qu'il est nécessaire de prendre en compte des distinctions qui avaient été ignorées dans cette définition simplifiée, pour proposer une définition plus rigoureuse du concept de paradoxe, même à propos des énoncés formels, et, *a fortiori*, pour des énoncés ordinaires des langues humaines.

Cette démarche s'appuie sur une distinction peu connue des logiciens, très connue des linguistes, mais malheureusement trop peu utilisée : la distinction entre le concept de *phrase*, unité de langue, et celui d'*énoncé*, unité de discours. Dans cette première étape, il suffit de tenir compte du fait qu'un énoncé est caractérisé par deux types de paramètres : l'unité de langue utilisée (la phrase, ou plus généralement, le syntagme) et la situation associée à l'utilisation de cette unité de langue⁵. Schématiquement, on représentera cette caractéristique par :

$$e = \langle p, s \rangle$$

où 'e' désigne le concept d'énoncé, 'p' le concept de phrase, 's' le concept de situation, et '=' l'égalité formelle (et non pas l'identité ontologique). L'énoncé de la phrase P dans la situation S pourra alors être noté E(P,S).

À propos des langages formels et des discours concernant des situations formelles, on pourra aborder la notion de paradoxe au moyen des définitions suivantes.

(A) ÉNONCÉ PARADOXAL

D₁ L'énoncé E(P,S) de la phrase P dans la situation S est paradoxal si et seulement si

La vérité de E(P,S) entraîne la fausseté de E(P,S)

et

La fausseté de E(P,S) entraîne la vérité de E(P,S).

La conjonction des deux clauses de la définition est nécessaire pour qu'on ait un paradoxe. Ainsi, par exemple, un énoncé de la phrase suivante :

(NP) Si un énoncé de (NP) est vrai, alors, cet énoncé est faux

n'est pas un paradoxe : s'il est exact que la première clause de la définition est vérifiée (conduisant celui qui fait l'hypothèse de la vérité d'un énoncé de (NP) à une situation 'inconfortable'...), la deuxième clause ne l'est pas. Il en résulte que la fausseté d'un énoncé de (NP) n'a pas de conséquence 'inconfortable'. L'hypothèse de la vérité d'un énoncé de (NP) étant absurde et celle de sa fausseté ne posant pas de problème, il est donc nécessaire de considérer les énoncés de (NP) comme faux.

En revanche, le lecteur pourra vérifier qu'au moins un énoncé de la phrase Pa (Pa) Dans toute situation S, l'énoncé de (Pa) dans S est faux

5. On verra dans la 2^e étape que cette idée est approximative et doit être mieux élaborée.

est nécessairement paradoxal⁶.

(B) PARADOXE

Munis de cette définition du concept d'*énoncé paradoxal*, nous pouvons maintenant définir le concept de *paradoxe*.

D₂ La phrase P est un paradoxe si et seulement si

pour toute situation S, l'énoncé E(P,S) est un énoncé paradoxal.

En combinant cette définition avec la précédente, on obtient :

D₂₊ La phrase P est un paradoxe si et seulement si, pour toute situation S, la vérité de E(P,S) entraîne la fausseté de E(P,S)

et

la fausseté de E(P,S) entraîne la vérité de E(P,S).

À titre d'exercice, on vérifiera que la phrase (Pa) est bien un paradoxe, selon cette définition. Pour simplifier le raisonnement, remarquons d'abord que (Pa) est strictement équivalente à

(P'a) Tous les énoncés de (P'a) sont faux

On vérifie aisément que, dans toute situation S, dans laquelle (P'a) est vrai dans S, (P'a) est faux dans S. Pour la réciproque, le raisonnement est un peu plus complexe : pour toute situation S, dans laquelle (P'a) est faux dans S, il existe une situation S', pour laquelle (P'a) est vrai dans S' (puisque, en ce cas, il doit être faux que tous les énoncés de (P'a) sont faux) ; mais un énoncé de (P'a) dans S' (comme dans n'importe quelle situation) affirme que tous les énoncés de (P'a) sont faux : il en résulte que, si (P'a) est vrai dans S', (P'a) est vrai aussi dans S. On vient donc de voir que, pour toute situation S dans laquelle (P'a) est faux dans S, (P'a) est vrai dans S : (P'a) vérifie donc aussi la deuxième clause de la définition, et, de ce fait, est un paradoxe ; et, puisque (Pa) est équivalente à (P'a), il en résulte que (Pa) est un paradoxe, selon la définition **D₂**.

1.3 LORSQU'ON ABORDE LES LANGUES HUMAINES, LES SITUATIONS SE COMPLIQUENT

En suivant les raisonnements du paragraphe précédent, nous avons été amenés à prendre en compte le fait que l'interprétation de l'énoncé d'une phrase P dans une situation S1 pouvait faire intervenir celle de l'énoncé de la même phrase P dans une autre situation S2. Ce phénomène, qui est loin d'être limité aux énoncés paradoxaux, nous conduit à approfondir notre réflexion sur le concept de situation. Cette réflexion, dont la nécessité se faisait d'ailleurs sentir pour des raisons liées aux rapports entre interprétation et énonciation, nous amènera à fournir une définition plus précise du concept de paradoxe, définition permettant d'introduire la notion de *paradoxe apparent*.

6 Jalon : dans toute situation S, E(P,S) ne peut pas être vrai, puisque, alors, il serait faux. Mais, par ailleurs, dire que E(P,S) est faux, cela signifie qu'il y a une situation S' dans laquelle E(P,S') est vrai...

Jusqu'à présent, lorsque je parlais de *situation* associée à l'énoncé d'une phrase, je ne spécifiais pas s'il s'agissait

- de la situation dans laquelle cette phrase avait été énoncée (*situation d'énonciation* : S_e),
- de la situation dans laquelle cette phrase était interprétée (*situation d'interprétation* : S_i), ou
- de la situation à propos de laquelle l'énoncé de cette phrase dit quelque chose (*situation de référence* : S_r).

Si, dans la plupart des dialogues utilisés dans les exemples de linguistique, ces trois concepts de situation peuvent souvent être confondus sans que cela engendre trop d'erreurs, il est clair que, pour comprendre l'interprétation, au XXI^e siècle d'un récit du XVII^e siècle qui parlerait d'événements se déroulant au Moyen-Âge, on ne peut pas faire l'impasse sur cette distinction. Plus généralement, cette distinction s'avère nécessaire dans tous les cas où il n'y a pas de raisons d'assimiler la situation dans laquelle un énoncé est interprété avec celle dans laquelle il a été proféré, mais aussi dans les cas où il y a des raisons de penser que l'une de ces situations est distincte de la situation de référence de l'énoncé.

La nécessité de cette distinction tripartite nous impose des précautions concernant la vérité des énoncés. En effet, sauf pour les énoncés analytiques, dont la vérité ne dépend pas de la situation, la vérité absolue d'un énoncé est inaccessible à un être humain : la vérité d'un énoncé non analytique, pour une situation de référence, ne peut qu'être évaluée soit du point de vue de son énonciation, soit du point de vue de son interprétation.

Ces précautions nécessaires imposent, à leur tour, une complexification de la notion de fausseté pour une phrase : 'La phrase G est fausse' signifie que *tous les énoncés de G dans toutes les situations d'énonciation conduisent à une évaluation négative de leur vérité, pour toute situation de référence, relativement à toute situation d'interprétation.*

Et cette complexification de la notion de fausseté a, bien entendu, des conséquences sur notre définition du paradoxe : pour qu'une phrase soit réellement un paradoxe, il faut que les situations à travers lesquelles elle est évaluée comme fausse soient les mêmes que les situations à travers lesquelles elle est évaluée comme vraie. En cas contraire, nous parlerons de 'paradoxe apparent'.

1.4 DÉFINITION TECHNIQUE PLUS ÉLABORÉE

Nous pouvons maintenant proposer une définition moins approximative de la notion de paradoxe :

L'énoncé $E(P, \langle S_e, S_r, S_i \rangle)$ de la phrase P dans la situation d'énonciation S_e , la situation de référence S_r , et la situation d'interprétation S_i est paradoxal si et seulement si

l'évaluation positive de la vérité de $E(P, \langle S_e, S_r, S_i \rangle)$ par rapport à la situation S_r , vue du point de vue de S_i , entraîne la fausseté de $E(P, \langle S_e, S_r, S_i \rangle)$

et

l'évaluation négative de la vérité de $E(P, \langle S_e, S_r, S_i \rangle)$ par rapport à la situation S_r , vue du point de vue de S_i , entraîne la vérité de $E(P, \langle S_e, S_r, S_i \rangle)$.

1.4.1 PREMIER EXEMPLE DE PARADOXE APPARENT

Considérons la phrase suivante :

(G) La phrase nommée 'G' est fausse

Pour que (G) soit un paradoxe, il faut que, pour chaque situation de référence, accessible à travers chaque situation d'interprétation, une évaluation positive de la vérité de l'énoncé de (G) dans cette situation conduise à une évaluation négative de la vérité de l'énoncé de (G) *dans cette même situation*, et réciproquement.

Or, la situation de référence dans laquelle l'énoncé de (G) est évalué comme vrai modifie généralement la situation d'interprétation, de sorte que la situation de référence dans laquelle l'énoncé de (G) est ensuite évalué comme faux n'est plus, en général, la même que celle dans laquelle l'énoncé de (G) avait été évalué comme vrai.

C'est seulement lorsque (G) est analytique que l'on est assuré de ne pas être dans ce cas général : on a alors équivalence entre les situations d'interprétation et donc identité des situations de référence, et (G) est bien un paradoxe. Mais pour que (G) soit analytique, il faut que le mot 'phrase' qui y figure désigne une formule d'un système de logique formelle, et non pas une structure d'une langue naturelle. C'est le cas dans le fameux théorème de Gödel.

1.4.2 SECOND EXEMPLE DE PARADOXE APPARENT

Considérons la phrase :

D Le barbier du village rase tous les hommes du village qui ne se rasent pas eux-mêmes, et seulement eux

et posons-nous la question : le barbier se rase-t-il lui-même ?

On remarquera, en premier lieu, que D n'est pas un paradoxe : si D est faux, rien d'"anormal" ne se passe...

Le paradoxe apparent survient lorsqu'on essaye de répondre à la question tout en considérant D comme vraie. Mais le paradoxe n'est qu'apparent. En effet, dans une première situation d'interprétation (S_{i1}), le mot 'barbier' renvoie à la fonction (celui qui rase) ; mais lorsqu'on se pose la question de savoir si celui qui rase rase le barbier, le mot 'barbier' ne renvoie plus à la fonction, mais à un élément du groupe des hommes du village. Il en résulte que, dans la situation de référence accessible à partir de S_{i1} , l'être humain auquel renvoie la fonction de barbier ne fait pas partie de l'ensemble auquel renvoie le syntagme 'hommes du village', et, par conséquent, la situation de référence accessible à partir de la situation d'interprétation dans laquelle l'énoncé 'Le barbier du village se rase lui-même' est évalué comme vrai n'est pas identique à celle dans laquelle il est, ensuite évalué comme faux.

1.5 CONCLUSIONS PARTIELLES

Pour qu'une phrase P produise une impression de paradoxe il est nécessaire qu'interviennent deux situations d'interprétation distinctes, du point de vue desquelles deux situations de référence contradictoires permettent d'évaluer les énoncés de P comme vrais. Un cas particulier de cette configuration est celui dans lequel les énoncés sont assimilés à leurs phrases : il n'y a alors plus de distinction possible entre les situations d'interprétation, ce qui cause la confusion entre les situations de référence, y compris quand elles sont contradictoires. Lorsque l'impossibilité d'opérer une distinction entre les deux situations de référence résulte de l'aplatissement dimensionnel dû à une terminologie insuffisante, le paradoxe n'est qu'apparent (il n'est pas dans l'objet du discours, mais, en quelque sorte, dans le discours lui-même) ; le paradoxe n'est réel que lorsque l'aplatissement dimensionnel résulte d'une terminologie qui, par ailleurs, est satisfaisante.

2. MÉTAPHORE ET PARADOXE APPARENT : ÉLÉMENTS POUR UNE DESCRIPTION SÉMANTIQUE EMPIRIQUE DES LANGUES HUMAINES

Je vais voir que la notion habituelle de métaphore produit un paradoxe apparent et est donc fondée sur une confusion. Je me pencherai sur les caractéristiques considérées comme essentielles des métaphores et examinerai, au plan théorique, puis sur un exemple, en quoi ces caractéristiques ne peuvent pas convenir. En bref, s'il est légitime de parler d'un effet métaphorique, la notion de métaphore est nuisible comme catégorie de faits sémantiques : l'effet métaphorique n'a pas de cause sémantique particulière, mais résulte de l'interprétation 'normale' des instructions habituelles que fournit la sémantique des unités de langue. Je prolonge cette réflexion en exposant des éléments, des outils, mais aussi des problèmes pour une description sémantique empirique des langues humaines, qui, tenant compte du caractère métaphorique de toute interprétation, se passe de la notion de métaphore comme outil descriptif. Le cadre sémantique délimité par ces réflexions, ces outils et cette problématique, la Sémantique des points de vue, sera présenté dans la section suivante.

2.1 QUE FONT LES MÉTAPHORES ?

On enseigne presque partout que :

Les métaphores modifient le sens des mots, transformant ainsi un 'sens propre' en 'sens figuré'.

Le lecteur averti, qui trouverait déjà cette conception inacceptable et douterait qu'une telle absurdité soit effectivement enseignée, peut se référer, parmi beaucoup d'autres aux auteurs de la liste suivante : Aristote, Barthes, Bernicot, Billow, Bouverot, Cohen, Dumarsais, le Groupe MU, Katz, Kerbrat-Orecchioni, Lebovici, Lallemand, Le Guern, Le Ny, Loffler-Laurian, Nietzsche, Normand, Passeron, Prandi, Ricœur (parfois), Schifko, Searle, Tamba, Todorov... On ap-

pellera donc, par commodité, cette conception la ‘conception classique’ ; On verra d’abord, non pas qu’il n’existe pas d’effet métaphorique, mais que la conception classique de l’effet métaphorique est grossièrement erronée. On passera ensuite aux rapports entre *métaphore*, *point de vue* et *argumentation*.

Cette conception classique de la métaphore est si profondément ancrée dans les esprits que de nombreux linguistes (?) en sont même arrivés à proposer, comme tâche auxiliaire de la sémantique, la description des processus qui font passer de ce ‘sens propre’ à ce ‘sens figuré’. Fort heureusement, quelques-uns, comme Ferrari, Schulz⁷, Soublin, Tamine..., défendent des positions différentes de cette *doxa*.

En effet, si l’on admettait sérieusement cette conception ‘classique’, alors, comme pour le cas du barbier..., il s’ensuivrait le paradoxe (apparent) suivant :

1. Une métaphore modifie le sens de l’énoncé.
2. La métaphore est due à la présence d’un mot ou d’un syntagme particulier.
3. Ce mot ou ce syntagme n’a plus le sens qui lui permettait de modifier le sens de l’énoncé (puisque’il a changé de sens).
4. (négation de 1) Une métaphore ne modifie pas le sens de l’énoncé.

Une illustration permettra de mieux se rendre compte de la portée de cette erreur. Considérons un énoncé de la phrase

(1) *Jean est un lion*

et demandons-nous : à quoi peut servir un tel énoncé ?

Parmi les réponses possibles, nous retiendrons les trois suivantes :

- (i) À dire que ‘Jean’ est le nom d’un félin particulier ;
- (ii) À dire que notre ami Jean n’est pas un être humain, mais un félin ;
- (iii) À suggérer que notre ami Jean ressemble à un lion ou se comporte comme un lion dans certaines circonstances.

Attirons incidemment l’attention sur la remarque suivante : le fait qu’il soit peu probable qu’un locuteur souhaite accomplir l’action évoquée en (i) et surtout en (ii), ne relève pas de l’étude de la langue française. Dans l’hypothèse où quelqu’un voudrait accomplir l’action évoquée en (ii), aussi improbable que soit cette hypothèse ou aussi absurde que soit cette action, il pourrait utiliser un énoncé de (1). Le fait que l’objectif (iii), qui oblige à ce que l’on appelle une ‘interprétation métaphorique’ de (1), soit le plus fréquent n’interdit pas des interprétations ‘non métaphoriques’ de (1).

Examinons maintenant l’efficacité de l’idée de *modification de sens*, suggérée par la position ‘classique’, pour rendre compte de chacun de ces trois usages possibles de (1). Pour les deux premiers usages, il est clair que, si le mot ‘lion’ change de sens et ne renvoie plus à un félin, on ne peut pas rendre compte des

7. Parmi les différents travaux de Schultz sur la métaphore, on pourra consulter l’analyse détaillée qu’elle propose sur le site <http://www.info-métaphore.com>. Mon travail ne concerne directement que le deuxième des quatre points qu’elle étudie.

interprétations adéquates. Mais il en va de même pour le troisième usage : si le mot ‘lion’ ne renvoyait plus à l’animal, on ne pourrait pas comprendre à quoi Jean ressemble, ou comme quoi il se comporte dans certaines circonstances. Pour obtenir l’effet métaphorique, il est donc *nécessaire* que le mot ‘lion’ continue à renvoyer au félin. Ainsi, la conception ‘classique’ de la métaphore, au lieu d’expliquer l’effet métaphorique, l’interdit au contraire : elle est *apparemment* paradoxale, et repose donc, comme nous l’avons vu dans la section 1, sur des confusions. Les confusions sous-jacentes à cette conception ‘classique’ relèvent de plusieurs types, parmi lesquels :

- (i) confusion énoncé / phrase (ou discours / langue)
- (ii) confusion sens / signification
- (iii) confusion mots-d’énoncé / mots-de-phrase
- (iv) et, probablement, confusion langage / langue

La première de ces confusions correspond à une sorte de paresse intellectuelle, un refus de différencier sérieusement l’événement que constitue un énoncé, des signes utilisés pour accomplir cet événement. C’est ainsi que de nombreux auteurs (et parmi eux figurent aussi des ‘linguistes’...), tout en reconnaissant pour certains d’entre eux qu’en toute rigueur, cette distinction serait opportune, s’empressent d’ajouter que, ‘pour ne pas compliquer les choses inutilement’, ils ne tiendront pas compte de cette distinction. Cette assimilation erronée entre énoncé et phrase conduit, naturellement à une confusion entre unité de discours et unité de langue et, en particulier, à ne pas distinguer les mots-de-discours des mots-de-langue. Elle conduit en outre à considérer la valeur sémantique d’un énoncé et celle d’une phrase comme deux variétés d’une même espèce, et à confondre *sens* et *signification*. Or, si le *sens* que l’on peut attribuer à un mot-de-discours dépend du *sens* du discours dans sa situation d’énonciation, la *signification* d’un mot-de-phrase, elle, ne dépend pas de la phrase⁸. Ainsi, s’il est légitime de répercuter l’effet métaphorique d’un énoncé sur l’un des mots-de-discours qu’il utilise (par exemple, de répercuter l’effet métaphorique de certains énoncés de (1) sur le mot-de-discours ‘lion’, dans ces énoncés), rien ne permet d’affirmer que ce mot-de-discours (‘lion’) acquiert son ‘sens métaphorique’ en raison d’un changement de la signification du mot-de-phrase qui lui est sous-jacent. La croyance que je critique, selon laquelle les métaphores changeraient le sens des mots, ne peut donc pas être comprise comme invoquant un changement de *signification* des mots-de-phrase, mais seulement comme un changement de *sens* des mots-de-discours. Mais ce changement étant précisément dû au caractère métaphorique de l’énoncé, il ne peut donc pas en être la cause. Le paradoxe qui, on l’a vu, découle de la ‘conception classique’ de la métaphore est dû à ce renversement de causalité, lui-même facilité par le fait de ne pas prendre sérieusement en compte la distinction entre langue et discours.

8. Voir Raccah 2008 pour une description détaillée des relations entre sens et signification, et pour l’étude des conséquences de l’opposition compositionnalité de la signification / décompositionnalité du sens.

En fait, l'intérêt d'une métaphore est, précisément de faire construire un sens que fait habituellement construire l'interprétation de l'expression-clé de la métaphore. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut commencer à comprendre pourquoi les métaphores produisent les effets que nous observons. Dans notre exemple, la seule manière de comprendre correctement les différentes possibilités d'interprétation, c'est d'admettre que l'effet de l'énoncé est d'imposer (ou suggérer) de *voir Jean comme un lion*, dans certaines / toutes circonstances, et eu égard à certains / tous aspects de Jean : on reconnaît ici un objectif argumentatif⁹... De manière plus générale, les métaphores imposent (suggèrent) un point de vue sur le thème du discours, à partir duquel l'objectif argumentatif visé est plus à même d'être atteint¹⁰.

Mais, comme nous allons le voir, imposer / suggérer un point de vue, c'est ce que fait n'importe quel énoncé de n'importe quelle unité linguistique. On parle de *métaphore* quand le point de vue suggéré surprend d'une manière ou d'une autre ; quand il cesse de surprendre, le caractère métaphorique se perd. Ainsi, l'apparence métaphorique d'un énoncé ne serait rien d'autre qu'une indication du caractère inhabituel des points de vue nécessaires à sa compréhension : tout énoncé serait essentiellement métaphorique dès que sa compréhension induit des points de vue, et n'apparaîtrait comme tel que lorsque ces points de vue induits paraissent inhabituels.

Selon cette conception, que je défends, des rapports entre construction du sens et métaphore, si la notion de métaphore peut rendre des services dans le cadre d'une analyse de discours ou d'une explication de texte, elle ne permet que de *signaler* des effets de sens, mais ne peut pas constituer un concept explicatif de ces effets : la notion de métaphore n'est pas un concept linguistique.

Cette conception indiquant que les énoncés métaphoriques induisent nécessairement des points de vue remarquables, une de ses conséquences est la proposition suivante :

P Tout énoncé clairement métaphorique joue nécessairement un rôle argumentatif

conséquence que l'on peut reformuler de la manière suivante :

P' Le fait de reconnaître un effet métaphorique pour un énoncé implique de lui voir une visée argumentative.

La proposition P n'est pas triviale puisque tout énoncé ne constitue pas nécessairement une argumentation. En effet, dans le dialogue

(2) — *Quelle heure est-il ?*

(3) — *Il est huit heures dix.*

9. On verra dans la section 3 que voir X comme Y, que l'on peut reformuler en avoir (ou adopter) le point de vue sur Y pour point de vue sur X, est une des opérations sémantiques essentielles de la SPV, à la base des mouvements argumentatifs des énoncés et des discours.

10. C'est ainsi que l'on peut dire, si l'on ne craint pas de métaphoriser : « dans une métaphore, le phore est le phare du thème ».

l'énoncé de (3) n'est pas une argumentation, même si, dans d'autres contextes, 'il est huit heures dix' peut servir d'argument pour toute sorte de conclusion.

P est donc réfutable : la conception dont P est conséquence est donc une hypothèse empirique qui caractérise un cadre théorique. Rappelons que ce cadre permet de ne pas considérer les énoncés métaphoriques comme des cas à part, comme des infractions aux 'règles' sémantiques, mais réduit, au contraire l'interprétation métaphorique au cas général de la compréhension d'un énoncé. Et, puisque P n'a pas été réfutée (pour le moment), il est possible de considérer ce cadre théorique comme adéquat (jusqu'à une éventuelle réfutation future).

Il nous reste donc à présenter ce cadre théorique, la Sémantique des points de vue, en montrant

- (i) qu'il permet effectivement de considérer que les unités de langue ont pour fonction de contribuer aux points de vue que le sens de leurs énoncés impose ou suggère ;
- (ii) qu'il permet de décrire comment cette fonction est exécutée, c'est-à-dire la manière selon laquelle ces points de vue sont construits ;
- (iii) que la construction du sens des énoncés considérés comme métaphoriques ne déroge pas aux règles mises en lumière en (ii).

C'est cette présentation qui fait l'objet de la section 3 ci-dessous.

3. DESCRIPTION SÉMANTIQUE ET CONTRAINTES SUR LES POINTS DE VUE

Je vais brièvement présenter la Sémantique des points de vue (SPV), en me limitant, autant que possible, à faire ressortir les caractéristiques mentionnées en conclusion de la section précédente. La SPV est un cadre théorique qui vise à construire des modèles capables de décrire l'ensemble des phénomènes sémantiques, tout en en rendant compte du caractère manipulatoire de l'usage de la langue¹¹. Rappelons que la SPV s'appuie sur

- l'hypothèse polyphonique proposée par Voloshinov (1929) et adaptée à la sémantique par Oswald Ducrot (1996),
- l'hypothèse argumentationnelle, proposée par Oswald Ducrot (1988) et adaptée au lexique par moi-même,
- le modèle des champs topiques lexicaux que j'ai proposé, au départ, dans le cadre de l'argumentation dans la langue et que j'ai étendu depuis.

Se fondant sur le fait qu'une argumentation vise à faire adopter un point de vue tout en supposant admis d'autres points de vue, la SPV propose de décrire dans un système unifié et les orientations argumentatives et les points de vue

¹¹ Caractéristique due au fait que parler, c'est tenter d'imposer un point de vue à partir duquel l'interlocuteur agira de la manière selon laquelle le locuteur veut qu'il agisse. Pour une présentation détaillée de la SPV, de ses bases épistémologiques et méthodologiques, et pour une description de ce caractère manipulatoire de la langue, on pourra se référer à Raccah 2006 ou 2008.

polyphoniques, assignant pour tâche à la sémantique de décrire les contraintes que les unités linguistiques imposent aux points de vue visés par les énoncés, mais aussi aux points de vue supposés par ces énoncés. Il faut en effet distinguer les points de vue *nécessaires* à la compréhension des points de vue *obtenus par la compréhension* : les premiers fonctionnent comme des ‘présupposés argumentatifs’, des sortes de conditions d’interprétabilité, alors que les seconds *résultent* de l’interprétation.

3.1 DIFFÉRENTS RÔLES POUR DIFFÉRENTS TYPES DE MOTS

Certaines des contraintes que les langues imposent aux points de vue visés par les énoncés proviennent des articulateurs : il s’agit principalement de contraintes sur la forme des argumentations.

Ces contraintes ont fait l’objet de nombreuses descriptions dans le cadre des travaux de l’‘École de Ducrot’, qu’il s’agisse du modèle des échelles argumentatives, ou des différents modèles qui ont suivi (première théorie des topoï, modèle des champs topiques récursifs, modèle des blocs sémantiques). L’idée, exprimée plus ou moins explicitement dans les différentes descriptions, consiste à faire ressortir les instructions que ces articulateurs donnent à l’interprète, et à choisir, parmi ces instructions, celles qui sont indépendantes des situations d’énonciation et des points de vue des interprètes.

D’autres mots que les articulateurs imposent aussi des contraintes sur les points de vue mais, cette fois, non pas sur les articulations, mais sur la *nature* des points de vue. On observe que ces points de vue au moyen desquels il faut décrire ces mots ne sont pas systématiquement les mêmes que les points de vue de tous les énoncés qui les contiennent : ainsi, par exemple, même si ‘belle’ doit être décrit en faisant référence à un point de vue positif, il n’en va pas de même pour l’énoncé

Le candidat avait une belle cravate

présenté comme une opinion d’un membre de jury sur la prestation dudit candidat au cours d’un examen oral ; et ce, malgré le fait que la phrase énoncée utilise le mot ‘belle’. Ainsi, des points de vue exprimés directement par des mots-de-langue *contraignent* les points de vue exprimés par les énoncés qui les utilisent, sans pour autant *s’assimiler* à eux.

Plus généralement, le fait de voir une entité selon un certain point de vue contraint le point de vue que l’on peut avoir sur d’autres entités. Cette propriété peut être rendue par une structuration récursive des points de vue. On représente cette structuration par des chaînes de couples ordonnés, dans lesquels le premier terme désigne l’entité dont on parle et le second terme désigne le point de vue que l’on a sur cette entité : si je vois Y avec le point de vue Z et si ma manière de voir X dépend de ma manière de voir Y, alors, ma manière de voir Z influencera ma manière de voir X. Selon la convention que l’on vient de proposer, on écrira : $\langle X, \langle Y, Z \rangle \rangle$.

Cette propriété, qui fait que la manière de voir X peut être contrainte par la manière de voir Y, qui elle-même peut être contrainte par la manière de voir Z

poserait des problèmes insolubles de circularité si elle devait s'appliquer systématiquement et aveuglément à tout... Mais les points de vue possèdent une autre particularité : certaines entités sont vues de manière positive (ou négative) sans qu'il soit nécessaire ni même possible de recourir à l'intermédiaire d'autres points de vue pour construire ou justifier la manière de voir ces entités. Dans toute langue humaine, alors que la plupart des mots contraignent la manière de voir une entité en s'appuyant sur la manière de voir une autre entité, il existe un petit nombre de mots, les *euphoriques* et les *dysphoriques*, qui imposent des contraintes évaluatives élémentaires. Il s'agit de points de vue subjectifs non analysés, qui peuvent s'exprimer selon notre convention, en introduisant deux primitives : une pour les points de vue positifs, et l'autre pour les points de vue négatifs (par exemple, *bien* et *mal*, ou *bon* et *mauvais*, ou encore, + et -). On formulera ces évaluations élémentaires par des couples ordonnés dont le premier terme renvoie à l'entité, et dont le second terme est l'une de ces deux primitives. Ainsi, un point de vue positif élémentaire sur X s'exprimera $\langle X, \text{bien} \rangle$ (ou $\langle X, \text{bon} \rangle$ ou encore $\langle X, + \rangle$, selon les symboles choisis pour les primitives).

Cette propriété, que l'on pourrait appeler la 'réduction subjective', qui interdit d'exprimer les propriétés des points de vue en termes de relations logiques, permet aussi de garantir que les chaînes de points de vues ne seront pas infinies¹².

Les observations qui ont été faites sur de nombreuses langues étayaient ainsi l'idée que les mots doivent être décrits, non comme des noms de concepts – ce qui serait plutôt la fonction des *termes* (Racah 1998) –, mais comme des 'instigateurs' de points de vue : pour décrire le mot 'riche' de manière satisfaisante, il est nécessaire de tenir compte du point de vue selon lequel la possession est source de pouvoir (quel que soit le point de vue que l'on adopte sur le pouvoir). Nous allons voir maintenant que ces caractéristiques sont descriptibles au moyen du concept technique de *champ topique lexical*.

3.2 ESQUISSE DU MODÈLE TOPIQUE

Les jugements de valeurs directs sur des entités (points de vue élémentaires) sont représentés par des *champs topiques élémentaires*, définis comme suit :

Si X représente une entité,
alors $\langle X, \text{bien} \rangle$ et $\langle X, \text{mal} \rangle$ sont deux champs topiques élémentaires.

Les points de vue non élémentaires sont représentés par des *champs topiques complexes*, définis récursivement comme suit :

Si X représente une entité et si CT est un champ topique quelconque,
alors $\langle X, \text{CT} \rangle$ est un champ topique complexe.

Enfin, un champ topique est soit un champ topique élémentaire, soit un *champ topique complexe*.

12. De fait, selon les observations dont nous avons eu connaissance, on n'a pas trouvé, dans les discours étudiés jusqu'à présent, de chaînes de points de vue contenant plus de trois enchaînements : $\langle X, \langle Y, \langle Z, \text{bien} \rangle \rangle \rangle$, ou $\langle X, \langle Y, \langle Z, \text{mal} \rangle \rangle \rangle$.

Les points de vue que les mots-de-langue suggèrent s'expriment par des *champs topiques lexicaux*, qui ont donc la particularité de permettre de décrire un point de vue sur une entité au moyen de points de vue sur d'autres entités.

Les énoncés mettent en relation des champs topiques et il convient maintenant de donner quelques caractéristiques de ces relations, appelées *topoi* (au singulier : *topos*).

Un *topos* est une catégorie de *garants d'argumentation*, indiquant la prise en compte d'une corrélation entre les manières de voir deux entités. La rhétorique a montré que ces *garants* sont présentés par les locuteurs comme généraux et partagés par l'ensemble de la communauté linguistique (*intersubjectivité*). Ces caractéristiques se répercutent sur les *topoi*, qui sont donc, eux aussi, présentés comme généraux et comme partagés. Étant une *catégorie* de *garants*, le *topos* a, en outre, une structure graduelle et sa forme générale peut encore être décrite par :

//plus (ou moins) A est P, plus (ou moins) B est Q//

où P et Q sont les champs topiques $\langle X_1, Y_1 \rangle$, et $\langle X_2, Y_2 \rangle$, respectivement.

Il est intéressant de remarquer que la donnée d'un champ topique complexe permet de déterminer un *topos* unique, par l'application d'un processus simple pouvant systématiquement être appliqué : on appellera ce *topos* 'le *topos* canoniquement associé au champ topique'.

Si $\langle X, Y \rangle$ est un champ topique,

alors // $\langle X, Y \rangle, Y$ // est le *topos* canoniquement associé à $\langle X, Y \rangle$.

On pourra alors dire qu'un mot-de-langue que l'on décrit en utilisant le champ topique $\langle X, Y \rangle$ *crystallise* le *topos* // $\langle X, Y \rangle, Y$ //.

Dans un *topos* de la forme //plus (ou moins) A est P, plus (ou moins) B est Q//, la prise en compte de la corrélation entre les deux manières de voir les entités A et B est *discursive* : rien n'empêche un locuteur d'admettre un *topos* dans un discours et d'admettre le *topos* contraire dans un autre. Néanmoins, l'hypothèse des *champs topiques lexicaux* suppose que la langue 'choisit' certains *topoi* pour les cristalliser dans ses mots, sous forme de champs topiques. Les *topoi* discursifs sont alors contraints par ces champs topiques lexicaux, sans, pour autant, être totalement déterminés par eux.

Ainsi, la description du mot français 'riche', dont j'ai parlé plus haut, fera appel au champ topique

$\langle \text{possession}, \langle \text{potentialité}, \text{positif} \rangle \rangle$

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu positivement),

ou au champ topique

$\langle \text{possession}, \langle \text{potentialité}, \text{négatif} \rangle \rangle$

(la possession, vue du point de vue du pouvoir qu'elle confère, lequel est lui-même vu négativement),

en fonction de l'idéologie qui déterminera le jugement sur le pouvoir.

Nous avons vu que les mots et les structures d'une langue contraignent les points de vue que le locuteur qui les emploie prétend avoir sur les entités que ces mots évoquent, ou qu'il attribue à l'un de ses énonciateurs. J'ai montré qu'il est nécessaire d'admettre que les mots ordinaires imposent des contraintes sur les points de vue et, plus précisément, sur la nature des points de vue que les énoncés peuvent évoquer. Nous avons vu, ensuite, que les points de vue évoqués par les mots-de-discours sont contraints par les jugements que l'interprète porte sur d'autres entités que celles que les mots évoquent, et que cette caractéristique devait apparaître dans la description des mots-de-langue : ces derniers déclenchent en effet des 'mini-programmes' argumentatifs évoquant des points de vue qui s'appuient sur d'autres points de vue. Ces mini-programmes, cristallisés dans le lexique, proviennent de biais sociocognitifs, qui dépendent de la culture, du mode de vie, des aspirations, ... de chaque communauté linguistique.

Enfin, nous avons vu, sans pouvoir entrer dans les détails¹³, que la SPV propose un formalisme unifié, les champs topiques dans lequel les points de vue lexicaux, les contraintes des articulateurs et les points de vue discursifs peuvent être décrits. Plus précisément, nous avons vu que la description de chaque mot (-de langue) contient un champ topique lexical (indépendant des situations) ; que la description de chaque énoncé contient au moins un *topos* discursif (ou dynamique). Les connaissances ou croyances des groupes sociaux (la base idéologique) peut donc s'exprimer en termes de *topoi*. Ainsi, les *topoi* dynamiques (qui dépendent des situations) doivent être prédictibles en fonction :

- (i) des champs topiques lexicaux décrivant les mots(-de langue),
- (ii) des caractéristiques de la situation de l'énonciation, et
- (iii) de la base idéologique selon laquelle se fait l'interprétation.

Il nous reste encore à passer en revue quelques-uns des problèmes que cette approche permet de poser, certains pouvant être bien résolus, d'autres moins bien...

Le cadre proposé rend compte du fait que certains mots cristallisent des points de vue 'par défaut', que la société met à la disposition des locuteurs par l'intermédiaire des langues. Certains de ces points de vue idéologiques sont communs à toute une société : on les comprend comme *culturels*. D'autres sont caractéristiques de groupes de locuteurs d'une société : ils sont compris comme *idéologiques* (du moins, par ceux qui se situent en dehors du groupe...).

L'hypothèse des champs topiques lexicaux permet ainsi de considérer que les langues proposent, par défaut, des jugements sur les entités auxquelles on peut référer au moyen de leurs énoncés. Ces jugements, le locuteur peut les refuser : dans ce cas il doit expliciter son refus dans son discours. S'il ne le fait pas, son discours les impose comme des jugements du locuteur. Le modèle de la SPV fournit une description de la manière dont les langues imposent ou suggèrent ces points de vue, de la manière dont un discours peut s'opposer à ces points de vue par défaut, et de la manière dont, en l'absence, dans un discours, de marques

13. Voir Raccah 2002, 2005, Chmelik 2005, 2007, pour des précisions sur ces points.

explicites d'opposition à ces points de vue par défaut, ledit discours les utilise implicitement et les cautionne.

Il ne nous reste plus qu'à comparer brièvement ces caractéristiques et la manière dont la SPV en rend compte avec ce que nous avons dit, à la section 2, d'une conception non paradoxale des métaphores. Cesera l'objet de notre conclusion.

CONCLUSION : RETOUR À L'EFFET MÉTAPHORIQUE

Notre analyse des métaphores, section 2, nous a conduit à admettre que les métaphores imposent (suggèrent) un point de vue sur le thème du discours, à partir duquel l'objectif argumentatif visé est plus à même d'être atteint. Je commentais cette conclusion en annonçant que, comme nous devions le voir, c'était ce que faisait n'importe quel énoncé de n'importe quelle unité linguistique. Le détour par la présentation de la Sémantique des points de vue a permis de montrer que, d'une part, il est nécessaire que la sémantique décrive comment les unités de langue imposent (suggèrent) des points de vue sur le thème des discours qu'elles servent à formuler et, d'autre part, que cela est possible, c'est-à-dire que l'on peut effectivement construire un modèle sémantique capable de décrire la manière dont les unités de langue imposent ou suggèrent des points de vue.

Ainsi, les mots de la phrase invitent, pour chacun de ses énoncés, à construire et articuler des points de vue ; dans certains cas, ces points de vue sont conventionnellement associés aux mots, tandis que, dans d'autres cas, l'association est plus inattendue. C'est dans ces derniers cas que l'on parle d'effet métaphorique ; mais, lorsqu'une telle association, au départ inattendue, se répète dans différents discours et devient, en quelque sorte, à la mode, l'effet métaphorique se perd : on parle d'abord de métaphore *figée*, puis, on cesse tout simplement d'y voir une métaphore. L'effet métaphorique ne provient donc pas d'une propriété particulière des mots de la langue, ni même de leur usage, mais seulement du caractère inattendu, pour l'observateur, des points de vue qu'ils suggèrent. La transformation de ce jugement subjectif en propriété sémantique est donc une erreur qui invalide toute possibilité d'approche scientifique de la description sémantique.

RÉFÉRENCES

- BAKHTINE / VOLOSHINOV. (1929/1977). Voir Voloshinov, V.N. (1929).
- BRUXELLES, S. et RACCAH, P.-Y. (1992). « Argumentation et sémantique : le parti-pris du lexique », dans DE MULDER, W., SCHUEREWEGEN, F. et TASMOWSKI, L., (dir.), *Énonciation et parti pris*, Amsterdam, Rodopi, 59-73.
- BRUXELLES, S., DUCROT, O. et RACCAH, P.-Y. (1995). « Argumentation and the lexical topical fields », *Journal of Pragmatics*, 24, 1-2, 99-114.

- CHMELIK, E. (2005). « Points de vue lexicalisés et focalisation : étude sémantique d'un connecteur hongrois », *Actes du colloque « Comparaison, intensité, degré »*, CerLICO 18, 145-169.
- CHMELIK, E. (2007). *L'idéologie dans les mots. Contribution à une description topique du lexique justifiée par des tests sémantiques. Application à la langue hongroise*, thèse de doctorat de l'Université de Limoges.
- DUCROT, O. (1980). *Les Échelles argumentatives*, Paris, Éditions de Minuit.
- DUCROT, O. (1988). « Topoi et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française de Tokyo*, 22, 1-14.
- DUCROT, O. (1996). *Slovenian Lectures / Conférences slovènes*. ISH, Ljubljana. (Texte français accompagné d'une traduction anglaise par S. McEvoy).
- RACCAH, P.-Y. (1998). « L'argumentation sans la preuve : prendre son biais dans la langue », *Cognition et Interaction*, 2, 1-2, 237-264.
- RACCAH, P.-Y. (2002). « Lexique et idéologie : les points de vue qui s'expriment avant qu'on ait parlé », dans CAREL, M. (éd.), *Les Facettes du dire : Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 241-268.
- RACCAH, P.-Y. (2005). "What is an empirical theory of linguistic meaning a theory of?" dans FRAJZYNGIER, Z. et alii (eds.), *Diversity and Language Theory*, Studies in Language Companion Series, Amsterdam : John Benjamins, 51-80.
- RACCAH, P.-Y. (2006). « Polyphonie et argumentation : des discours à la langue (et retour...) », dans SIMONFFY, Z. (dir.), *L'Un et le Multiple*, Budapest, Tinta Könyvkiadó, 120-152.
- RACCAH, P.-Y. (2008). « Contraintes linguistiques et compréhension des énoncés », *Entretiens d'orthophonie*, Paris, Expansion Formation et Éditions, 61-90.
- SCHULZ, P. (2002). « Le caractère relatif de la métaphore », *Langue française* 134 : *Nouvelles approches de la métaphore*, 21-37.
- SCHULZ, P. (2004). *Description critique du concept traditionnel de « métaphore »*, Berne, Peter Lang, Collection « Sciences pour la Communication », vol. 72.
- SCHULZ, P. (2005). *Principales hypothèses d'une critique de la métaphore*. [En ligne : <http://www.info-metaphore.com/articles/schulz-principales-hypotheses-d-une-critique-de-la-metaphore-cognitivist-linguistique-metalangage.html>]
- VOLOSHINOV, V.N. (1929). *Марксизм и философия языка* [Le marxisme et la philosophie du langage], Leningrad : Priboj. 2^e édition : 1930. Traduction française sous le nom de Mikhaïl Bakhtine (V.N. Volochinov) : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode socio-linguistique*, Paris, Editions de Minuit, 1977.